



CHRISTINE PIRINOLI

est vice-Rectrice du Département Recherche et Innovation auprès de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO). Elle est membre du groupe d'expert-e-s dans le domaine de l'intégrité scientifique piloté par les Académies suisses, swissuniversities et le Fonds national Suisse. Avant de rejoindre la HES-SO, Christine Pirinoli était membre de la direction de la Haute Ecole de Santé Vaud, au sein de laquelle elle était responsable de la recherche et des relations nationales et internationales. Christine Pirinoli est titulaire d'un Master en administration publique de l'IDHEAP et d'un Doctorat ès Sciences sociales de l'Université de Lausanne.

« J'AI VU EN PALESTINE LES GENS SE BATTRE POUR LEUR FORMATION MALGRÉ UNE SITUATION DRAMATIQUE, ÇA M'A MOTIVÉE »

Auteur : Horace Perret

Au bénéfice d'un parcours atypique, Christine Pirinoli nous explique comment elle a passé du tourisme au CICR pour finalement accomplir une carrière académique exemplaire qui l'a amenée à occuper des positions stratégiques au sein des HES et à rejoindre le Groupe expert-e-s dans le domaine de l'intégrité scientifique.

En tant que plateforme indépendante, les Académies suisses des sciences ont pour mission clé de mettre en réseau les différents acteurs et actrices de la communauté scientifique. Sous son égide, un groupe d'expert-e-s s'est planché pendant deux ans à l'élaboration d'un nouveau code de conduite dans le domaine de l'intégrité scientifique. Ce code tient compte des derniers développements au niveau scientifique, facilite la collaboration au-delà des frontières institutionnelles et renforce le contrôle de qualité dans le domaine de la recherche. Fruit d'une intense collaboration entre les acteurs du domaine FRI, ces standards seront concrétisés et ancrés dans les règlements des hautes écoles et des organismes de financement. L'association faitière et le groupe d'expert-e-s apporteront un soutien dans la mise en œuvre du code d'intégrité. go.academies-suisse.ch/integrity

J'ai commencé à travailler comme secrétaire dans le domaine du tourisme, puis j'ai fait deux missions avec le CICR. C'est à la suite de cette expérience que j'ai décidé d'entreprendre des études car je voulais aller plus loin. L'anthropologie m'est vite apparue comme l'orientation la plus évidente. Je me suis rendu compte de beaucoup de choses en côtoyant le quotidien de gens se trouvant dans des situations de conflit.

Après des études à l'Université de Lausanne, je me suis retrouvée à faire une thèse. J'ai fait ma thèse de doctorat en Palestine, où j'étais déjà allée pour le CICR, sur la construction de la mémoire palestinienne. J'avais pu voir là-bas comment les gens se battent pour leur formation malgré la situation dramatique, ça m'a motivée. J'avais en quelque sorte l'idée d'un contre-don : l'envie de travailler avec eux pour diffuser une autre image de la Palestine que celle liée au conflit.

En 2006, j'ai été engagée à la Haute Ecole de Santé Vaud pour y développer la recherche. J'avais notamment pour tâche d'aider mes collègues à déposer leurs projets de recherche auprès du FNS. C'est là que l'intégrité académique est devenue un sujet central pour moi. On avait des enseignants qui avaient des trajectoires professionnelles mais peu d'expérience de recherche. Ils se retrouvaient à devoir engager des assistants qui étaient, eux, bien souvent docteurs. Ce décalage a parfois débouché sur des malentendus, tel professeur négligeant d'accréditer correctement le travail de son assistant, tel assistant estimant qu'il avait les mêmes droits aux données que le requérant principal.

On a dû clarifier cela par un travail de formation lorsque je suis arrivée au rectorat de la HES SO en 2018. Comme cela me tenait à cœur, j'ai voulu reprendre le dossier. Mais au même moment,

les Académies des sciences lançaient la révision du code d'intégrité et m'invitaient à rejoindre le groupe expert-e-s mandaté pour cette mission.

Pour comprendre les enjeux de cette question, il faut connaître le contexte de la recherche : on demande de plus en plus aux professeurs d'aller chercher des fonds tiers pour financer leurs recherches. Et le « meilleur chercheur » est censé être celui qui est le plus souvent cité. Cette concurrence exacerbée peut conduire à des comportements limite. Dans ce sens, je pense qu'il est important de remettre l'intégrité scientifique au centre, car, lorsque des cas font scandale dans les médias, c'est la crédibilité du milieu scientifique qui est remise en question.

De son côté, l'Open Science a également transformé la donne en posant des contraintes pour la conservation et la valorisation des données. Cela fait aussi partie des questions de déontologie et l'enjeu était de la formuler de manière acceptable pour tous. L'argument dominant dans les sciences dures, consiste en la reproductibilité des expériences. Mais si vous allez vers les chercheuses et chercheurs en sciences humaines en leur disant de dites de publier leurs données de manière ouverte pour vérifier leur reproductibilité, ils/elles vont sourire, car il ne s'agit pas d'un critère pertinent pour eux. Le code insiste donc sur le fait qu'il y a des choses qui doivent être déclinées au niveau des disciplines concernées. Après deux ans de travail au sein du groupe, je suis impatiente de reprendre le dossier des directives intégrité à la HES-SO sur la base du code réactualisé !